

Conseil communautaire

**Jeudi 27 juin 2024 à 19h00
à la salle Dulcie September à Nangis**

➤ **Intervention de la société Atchoum : plateforme de covoiturage**

➤ **Ordre du jour :**

- 2024/74-01 : Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Conseil Communautaire du 30 mai 2024
- 2024/75-02 : Désignation des délégués au Syndicat Mixte des 4 Vallées de la Brie (SM4VB)
- 2024/76-03 : Modification des statuts du SMETOM-GEEODE
- 2024/77-04 : Création de deux emplois permanents sur le grade d'animateur territorial, à temps complet, à raison de 35 heures hebdomadaire
- 2024/78-05 : Création d'un emploi permanent dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux, à temps complet, à raison de 35 heures hebdomadaire
- 2024/79-06 : Signature d'une convention EPS entre la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne et l'Inspection de l'Education Nationale
- 2024/80-07 : Programmation culturelle itinérante sur la période de septembre 2024 à février 2025
- 2024/81-08 : Convention de partenariat avec les Concerts de Poche
- 2024/82-09 : Validation des « animations du patrimoine » inscrites dans le cadre de la programmation culturelle itinérante sur la période de septembre 2024 à février 2025
- 2024/83-10 : Vote de la décision modificative n°1 M57 – Exercice 2024

Informations et questions diverses :

- Informations relatives aux décisions prises par le Président

Le Président,

Yannick GUILLO